**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU JEUDI 13 JUIN 2019**

L’an deux mille dix-neuf, le 13 juin à 20h00, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 15 membres en exercice, s’est assemblé à la salle de réunion de la Commune de Valence sur Baïse, 14 place de l’Hôtel de Ville à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

**ETAIENT PRESENTS** : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, PUYAL Jean-Pierre, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTES GARCIA Béatrice, MESTRE Monique, BLANCARD Michel, VERZENI Chantal, LASSERRE Alain.

**ABSENT EXCUSE** : ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick, FILLATRE Rachael.

**ABSENT** :

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION** : CAPERAN Paul a donné procuration à VERZENI Chantal.

**SECRETAIRE** : LASSIS Henri

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 mai 2019**

Le conseil municipal approuve à l’unanimité le compte rendu de la séance en date du 07 mai 2019.

**ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LA REFECTION DES REVETEMENTS DES RUES DU CENTRE BOURG**

Le conseil municipal décide à l’unanimité d’attribuer le marché à l’entreprise SPTAG pour un montant de 123 922.94€ HT soit 148 707.53€ TTC. Le début des travaux est prévu début juillet.

**REHABILITATION DE 4 LOGEMENTS – NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT**

Le conseil municipal décide à l’unanimité d’approuver le nouveau plan de financement pour demander les subventions

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PLAN DE FINANCEMENT** | | |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  | DETR (40 % sur le projet) | | 166 560.00 € |
|  |  | DSIL (16.67 % sur le projet) | | 69 413.88 € |
|  |  | CONSEIL REGIONAL | | 97 146.12 € |
|  |  |  |  |  |
|  |  | AUTOFINANCEMENT | | 83 280.00 € |
|  | Total | |  | 416 400.00 € |

**DECISION D’ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES, D’ECLAIRAGE PUBLIC ET TELECOM DE LA RUE DU 19 MARS 1962**

Le conseil municipal à l’unanimité, émet un avis favorable pour entreprendre les travaux d’enfouissement des réseaux de la rue du 19 mars 1962.

Pour un montant de 23 028.70€ concernant l’éclairage public et les réseaux électriques (32 898.15€ devis SDEG avec une subvention de 9 869.45€).

Pour un montant de 26 349€ concernant le réseau télécom (6 913.82€ pour la fourniture de génie civil et câblage et 19 435.00€ pour la pose de l’ensemble du génie civil).

**CONVENTION COMMUNE DE VALENCE SUR BAÏSE – ORANGE TRAVAUX D’EFFACEMENT DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES, RUE DU 19 MARS 1962**

Madame le maire explique qu’il s’agit pour la commune des prestations Orange.

Le conseil municipal décide à l’unanimité de signer avec Orange dont le montant est de 6 913.82€ (dont l’esquisse et l’estimatif sont de 636.00€).

**CONTRAT CADRE POUR LE BOURG CENTRE DE LA COMMUNE DE VALENCE SUR BAÏSE AVEC LES DIFFERENTES ENTITES DE LA REGION**

Le conseil municipal décide à l’unanimité d’adhérer au contrat CADRE pour le BOURG CENTRE de Valence sur Baïse avec les différentes entités de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Communauté de Communes de la Ténarèze, le Pays d’Armagnac et le Département du Gers.

Ce contrat Cadre énonce 3 axes principaux pluriannuels 2019-2021 :

* **Axe 1** : - réinvestir le centre-ville par l’aménagement des circulations, des accès et stationnements et qualifier l’espace public ;
* **Axe 2** : - offrir des services et des équipements de qualité en dehors de la création de la maison de Santé Pluri professionnelle :
* **Axe 3** : - valoriser le patrimoine et la Bastide pour conforter le potentiel touristique et la qualité d’accueil :

Ce contrat Cadre permettra à la commune de Valence de pouvoir prétendre à des contributions des différents partenaires cités pour aider à réaliser et mettre en place ces trois axes dont la programmation s’étale jusqu’au 31 décembre 2021.

**MODIFICATION DU LIEU DE RELOGEMENT DURANT LES TRAVAUX DE LA FUTURE ECOLE MATERNELLE**

Le conseil municipal décide à l’unanimité décide d’accepter de reloger madame Bigois dans le logement F3 situé au 1 rue Jules Ferry durant les travaux de la future école maternelle.

**QUESTIONS DIVERSES**

La mairie a déposé une réclamation auprès des impôts sur les taxes foncières et TEOM pour certains bâtiments publics et occupés par les associations, pour l’année 2018 et avec antériorité depuis 2013. Gain : 18 959.00€.

Points sur les travaux Avenue Renée Cassin, le talus du Boulevard Lissagaray, le programme voirie 2019 de la CCT et sur le dossier d’aménagement du Carrefour d’Ampeils qui sera étudié en commission voirie.

La mairie a investi dans des effaroucheurs pour faire fuir les pigeons dans le clocher qui font de très gros dégâts.